

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'espace

Arrêté du

02 JUIL. 2026

portant nomination dans les fonctions d'administrateur provisoire de l'Ecole normale supérieure de Rennes - M. MOGNOL (Pascal)

NOR : ESRS2617527A

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 716-1 ;

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-924 du 17 octobre 2013 portant création de l'Ecole normale supérieure de Rennes, notamment son article 5,

Arrête :

Article 1

Monsieur Pascal MOGNOL, professeur des universités, est nommé administrateur provisoire de l'Ecole normale supérieure de Rennes, à compter du 5 juillet 2026 et jusqu'à la prise de fonction du prochain président de cet établissement, nommé conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 17 octobre 2013 susvisé.

Article 2

Le présent arrêté sera publié, sous forme d'extrait, au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

02 JUIL 2026

Le ministre de l'enseignement supérieur,

de la recherche et de l'espace,

Pour la ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

Olivier GINEZ